



Vos représentants SNASUB-FSU vous informent



CTA du 20/03/2017 – Académie de Reims

Malgré l'engagement pris par Madame la Ministre de créer 60 000 postes en 5 ans, il est regrettable que le nécessaire rééquilibrage de moyens entre les différentes académies se fasse au détriment des académies les moins attractives, dont Reims fait partie. L'académie de Reims paye un lourd tribut en se voyant soustraire 6 postes : 4 aides de laboratoire, 1 poste dans les services académiques, 1 poste au niveau du corps des administratifs au sein des EPLE.

✓ Mesures portant sur l'implantation des postes d'administratifs en EPLE

Dpt	Etablissement	Ville	Mesures proposées	Observations
52	LPO Philippe Lebon	Joinville	-1 B -1 C	N'est plus AC à la rentrée 2017. Pas d'agents contractuels Création au lycée Saint Exupéry-Saint Dizier pour 1 agent de catégorie C +1 départ en retraite (Cat.B)
51	LP G. Brière	Reims	-1 C	Agent contractuel sur 1 poste de cat C
51	Collège Louis Grignon	Fagnières	-1 C	Collège à 4 ETP alors qu'il n'est ni AC et qu'il n'a pas d'internat. Pas d'agent contractuel mais poste vacant au lycée Jean Talon à Châlons.
08	Collège Turenne	Sedan	-1 C	Possibilité de trouver un point de chute dans les collèges de proximité
51	Collège JB Drouet	Ste Ménehould	-0,5 C	Collège à 4 ETP alors qu'il n'est ni AC et qu'il n'a pas d'internat. Départ en retraite.
51	LP Oehmichen	Châlons en Champagne	+0,5 C	Régularisation de la mesure de rentrée 2016 (+1 mais 0.5 ETP financé sur les rompus)
52	Collège Henri Vincenot	Chalindrey	+0,5 C	Support rattaché au collège mais l'agent travaille au LP Diderot donc collège à 2 ETP. Proposition visant à régulariser la situation
51	Collège Thibault de Champagne	Fismes	+0,5 C	+0.5 ETP sur rompu de TP à la demande de l'EPLE à la rentrée 2016. Possibilité de stabiliser le poste.
51	Collège Yvette Lundi	Ay	+0,5 C	Création d'un poste pro à la rentrée 2016 sur rompu de TP. Possibilité de stabiliser le poste en le liant avec le poste du collège Cote Legris à Epernay (un agent contractuel sur un 0.5)
51	Collège Maryse Bastié	Reims	+0,5 C	Collège à 3ETP en REP. Taux de PCS à 59%.
52	LP St Exupéry	St Dizier	+1 C	Nouvelle situation de l'agence comptable
10	LP Diderot	Romilly	+1 C	Agence comptable en sous dotation.
Total mesures proposées vues en GT			- 1	4.5 Créations/ 5,5 Suppressions

Les personnels titulaires touchés par les suppressions de poste garderont leur ancienneté même si ces derniers avaient été déjà précédemment touchés par une carte scolaire.

Le SNASUB-FSU s'est largement exprimé sur la question des limites posées par le barème de répartition. Mme la Rectrice s'engage à ce qu'une réflexion prochaine intervienne pour retravailler sur la méthode ou sur les clés de répartition des postes.

✓ Mesures portant sur l'implantation des postes de laboratoire (ARTF)

Suppression de 4 postes :

- Suppression d'un poste au collège Luis Ortiz de St Dizier (Catégorie C)
- Suppression d'un poste au collège Camille St Saëns de Chaumont (Catégorie C)
- Suppression d'un poste au collège la Rochotte de Chaumont (Catégorie C)
- Suppression d'un poste au collège Max Hutin de Bouilly (Catégorie C)

Le SNASUB-FSU s'oppose fermement à ces suppressions et demande combien l'académie comptera de postes de personnels de laboratoire dans les collèges après ces 4 suppressions. Le Rectorat indique que l'académie comptera 21 postes de personnels de laboratoire à la rentrée 2017/2018.

✓ Mesures portant sur l'implantation des postes dans les services académiques

Un poste sera supprimé à la rentrée 2017/2018. Cette suppression sera effectuée au Rectorat.

✓ Mesures portant sur les autres postes

Postes de personnels infirmiers

Création d'un poste d'un personnel infirmier au collège Georges Braque de Reims

Mise en place sur les temps rompus d'un demi-poste au Collège Pierre Brossolette, la Chapelle St Luc

Postes d'assistants sociaux

Création d'un poste dans le département de l'Aube

Postes de personnels d'éducation

Création d'un poste à l'EREA de Bourneville à Châlons en Champagne

Création d'un poste à l'EREA de Wass

Création d'un poste au collège Maryse Bastié de Reims (REP)

Création d'un poste au collège Joliot Curie de Reims (REP+)

Création d'un poste au collège François Legros de Reims (REP)

Création d'un poste au collège Le Noyer Marchand de Romilly sur Seine (REP)

Postes de personnels de direction

Suppression du poste de principal adjoint du collège Jean Macé de Charleville Mézières

Suppression du poste de principal adjoint du collège du Blanc Marais de Rimogne

Le SNASUB-FSU indique que si l'on ne peut que se réjouir de la création d'un poste d'assistant social dans l'AUBE, cette création ne résout pas le problème des établissements sans présence d'assistant social avec des permanences dans les EPLE. Mme la Rectrice indique qu'il sera mené un travail de réflexion sur les missions de ces personnels et qu'un point sera effectué lors du prochain CTA.